

Enquête sur le vin: la Chine annonce un accord avec les professionnels de l'UE

PUBLIÉ LE 21/03/2014

Par Pékin (AFP)© 2014 AFP



La Chine a annoncé vendredi qu'elle allait clore une enquête anti-dumping contre les exportateurs européens de vin, après un accord entre deux organisations professionnelles, un apparent geste de bonne volonté avant une tournée de son président, Xi Jinping, en Europe.

Après six "rounds" de négociations au cours des quatre derniers mois, des organisations professionnelles viticoles de Chine et de l'Union européenne (UE) "sont parvenues à un protocole d'accord", a précisé le ministère chinois du Commerce dans une déclaration à l'AFP.

"Nous sommes satisfaits de voir les deux parties (...) coopérer pour résoudre leurs différends", s'est félicité le ministre, Gao Hucheng, cité dans cette déclaration, louant "leur réalisme et leur souplesse".

Les deux organisations représentatives impliquées étaient l'Association nationale chinoise de l'industrie de l'alcool (Cada) et le Comité européen des entreprises de vin (CEEV), a-t-on appris de source officielle.

"Cette annonce, à la veille de la visite du Président chinois, Xi Jinping en France, est une excellente nouvelle et prouve que nous pouvons avoir avec nos partenaires chinois, un dialogue franc et constructif", s'est réjouie la ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq. La Fédération des exportateurs de vins et spiritueux français (FEVS) s'est dit elle "soulagée".

"J'applaudis (à cet accord). Je m'attends désormais à ce que l'enquête soit officiellement close, pour que les viticulteurs européens puissent continuer à exporter leurs produits de qualité en Chine dans un environnement équitable et concurrentiel", a réagi pour sa part le commissaire européen au Commerce, Karel De Gucht.

La Commission, qui a indiqué n'avoir pas été "directement impliquée" dans les pourparlers, a rappelé vendredi dans un communiqué "avoir toujours assuré avec constance" que les motifs de cette enquête étaient "sans fondement".

- Craintes d'une escalade -

Cet épilogue à plusieurs mois de tensions sino-européennes dans le secteur viticole intervient à la veille de la première tournée européenne du président chinois, Xi Jinping, qui se rendra notamment en France et à Bruxelles.

La Chine avait ouvert début juillet une enquête anti-dumping sur le vin qu'elle importe de l'UE, en réponse à l'instauration par la Commission européenne de taxes provisoires sur les panneaux photovoltaïques chinois.

Prévue pour durer un an, l'enquête devait également se pencher sur les subventions au secteur viticole en Europe et leur impact sur la production de vin en Chine.

Après ce début d'escalade, soucieuses d'éviter une guerre commerciale, la Commission européenne et les autorités chinoises avaient conclu fin juillet un accord provisoire dans le dossier du solaire.

Bruxelles avait ainsi accepté de mettre fin aux taxes anti-dumping à condition que les exportateurs chinois de panneaux photovoltaïques respectent un prix plancher.

"Depuis la résolution du contentieux entre la Chine et l'UE sur le photovoltaïque via des négociations, nous sommes dans la bonne direction pour gérer nos autres différends commerciaux", a ajouté vendredi M. Gao.

Des tuyaux sans soudure aux équipements de télécommunications sans fil, de nombreux contentieux restent en suspens.

"Après la récente résolution d'un différend concernant (des exportations européennes) de silicium (un composant de panneaux solaires)", l'accord trouvé sur le vin "constitue un autre développement positif à même de renforcer nos relations bilatérales", a souligné M. De Gucht.

- La France première touchée -

Selon le mémorandum d'accord signé mardi, les entreprises chinoises du secteur viticole demanderont aux autorités de mettre fin à l'enquête anti-dumping, a indiqué le ministère.

De leur côté, les professionnels européens apporteront "un soutien technique" à leur homologues chinois, et "assureront le financement" nécessaire pour l'implantation en Chine de cépages adaptés, la formation de viticulteurs chinois et de spécialistes du secteur ou encore l'introduction dans le pays "de méthodes d'évaluation et de contrôle de la qualité".

Mais "en échange, l'industrie chinoise appuiera l'organisation de dégustations de vins européens en Chine ainsi que la promotion des vins et de la culture vitivinicole et la formation des consommateurs chinois", tiennent à préciser les exportateurs français de la FEVS.

La Chine offrait en 2012 un débouché à 11,4% des exportations de vins de l'UE, pour 763 millions d'euros, selon des chiffres de la Commission. La France était le premier pays concerné (546 millions d'euros, soit 71% des exportations européennes), suivie par l'Espagne (89 millions) et l'Italie (77 millions).

Cette année-là, les vins européens représentaient quelque 65% des importations chinoises et se taillaient sur le marché local du vin une part de marché de près de 16%, selon des données des autorités chinoises.

Mais, selon les professionnels, les contraintes liées à l'enquête anti-dumping ont contribué en 2013 à plomber les échanges viticoles.

Selon le Comité interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB), les volumes de crus bordelais expédiés vers la Chine ont reculé de 16% l'an dernier (un repli de 18% en valeur).

Une baisse qui s'explique cependant également par la campagne d'austérité lancée par Pékin, qui cherche à enrayer les habitudes de fastueux banquets et de luxueux cadeaux dont étaient coutumiers les cadres du Parti communiste.

En dépit des tensions et des différends, l'Union européenne est le principal partenaire commercial de la Chine, avec 559 milliards de dollars d'échanges bilatéraux en 2013, selon les douanes chinoises.